

CMJ qu'est-ce que c'est ?

Le CMJ est une assemblée qui permet de donner la parole aux jeunes dans un rôle consultatif (ses délibérations doivent être approuvées par le conseil municipal).

Il est composé de jeunes (au nombre de 15 pour Saint-Julien) qui construisent des projets avec les élus de la commune et ainsi contribuent à l'amélioration de la qualité de vie.

Qui peut être élu ?

Tous les jeunes de Saint-Julien garçons et filles, nés entre 2009 et 2014 et domiciliés sur la commune.

Rôles du CMJ ?

Proposer et participer à la réalisation de projets utiles pour la commune.

S'initier à la vie civique (participation aux commémorations, visite de l'Assemblée Nationale, du Sénat, ...).

Être à l'écoute des demandes, des idées et des propositions des jeunes et en discuter avec les élus de la commune.

Pourquoi intégrer le CMJ ?

Pour soumettre des projets.

Pour donner mon avis et faire évoluer les projets communaux.

Pour m'impliquer dans la vie locale.

Pour devenir le porte parole de tes camarades.